

Chômage complet et chômage temporaire selon la nationalité

*au cours de la période 2008-2013
(avec un zoom sur le secteur des titres-services)*

Table des matières :

1	INTRODUCTION	1
2	ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ SELON LA NATIONALITÉ (2008-2012)	2
3	ÉVOLUTION DU CHÔMAGE COMPLET SELON LA NATIONALITÉ TOUS SECTEURS CONFONDUS (2010-2013)	4
3.1	<i>Analyse du chômage complet (2010-2013)</i>	4
3.2	<i>Analyse du ratio chômage complet/emploi (2011-2012)</i>	5
4	ÉVOLUTION DU CHÔMAGE TEMPORAIRE SELON LA NATIONALITÉ TOUS SECTEURS CONFONDUS (2010-2013)	6
4.1	<i>Analyse du chômage temporaire (2010-2013)</i>	6
4.2	<i>Analyse du ratio chômage temporaire/emploi (2011)</i>	6
5	ZOOM SUR LE SECTEUR DES TITRES-SERVICES SELON LA NATIONALITÉ	7
5.1	<i>Analyse de l'emploi dans le secteur des titres-services (2008-2012)</i>	7
5.2	<i>Analyse du chômage complet dans le secteur des titres-services (2009-2012)</i>	8
5.3	<i>Analyse du chômage temporaire dans le secteur des titres-services (2008-2012)</i>	10
6	ANALYSE COMPARÉE (2011 ET 2012) DU SECTEUR DES TITRES-SERVICES EN REGARD DE TOUS LES SECTEURS D'ACTIVITÉ CONFONDUS	11
6.1	<i>Analyse de l'emploi (2011 - 2012)</i>	11
6.2	<i>Analyse du chômage complet (2011 - 2012)</i>	12
6.3	<i>Analyse du chômage temporaire (2011 - 2012)</i>	13
7	ÉVOLUTION COMPARÉE DES RATIOS CHÔMAGE COMPLET (TEMPORAIRE)/EMPLOI SALARIÉ (2008-2012)	14
8	CONCLUSIONS	19

1

Introduction

Dans cette étude, nous examinons tout d'abord l'évolution de l'emploi salarié, puis du chômage temporaire (CT) et complet (CC), tous secteurs confondus, en nous focalisant à chaque fois spécifiquement sur la ventilation par nationalité. Bien que la période examinée couvre les années 2008 à 2012/2013, nous restons tributaires de la disponibilité des données dans les bases de données internes et externes. C'est la raison pour laquelle nous n'avons pas été en mesure de comparer un même laps de temps pour toutes les séries de données analysées.

Toutes les nationalités concernées ont été regroupées dans quatre groupes de nationalités différentes :

1. personnes de nationalité belge ;
2. personnes issues de l'UE-15 mais sans la Belgique ;
3. personnes issues des nouveaux États membres de l'UE (UE-12) ;
4. personnes issues de pays ne faisant pas partie de l'Union européenne.

Les données relatives aux deux régimes d'allocations mentionnés (CC et CT) sont analysées par rapport aux chiffres de l'emploi salarié.

Dans un second temps, nous nous focalisons sur le secteur des titres-services avec la même ventilation de données par nationalité sur l'emploi, d'une part, et sur le chômage complet et temporaire, d'autre part. A cet égard, nous procédons de la même manière que pour l'analyse tous secteurs confondus en apportant également une attention particulière aux ratios par rapport aux statistiques en matière d'emploi dans le secteur.

Des données pertinentes n'étant parfois que partiellement disponibles,¹ il a fallu, dans certains cas, restreindre le cadre souhaité de cette étude à des périodes et à des séries de données moins homogènes. En premier lieu, nous délivrons les données pour toutes les périodes disponibles, et ce même si les années étudiées ne correspondent pas toujours. Ensuite, nous élaborons une synthèse sous la forme d'un aperçu comparatif reprenant exclusivement des séries de données analogues, plus spécifiquement pour les années 2011 et 2012.

Enfin, un certain nombre de tableaux de synthèse reprenant les ratios par rapport à l'emploi du CC et du CT par groupe de nationalités pour tous les secteurs et pour le secteur des titres-services sont analysés et les différences constatées à la suite de cette analyse sont commentées à la lumière d'une évolution plus globale couvrant toute la période considérée (2008-2012).

¹Nous indiquons par chapitre quels sont les chiffres qui sont ou non disponibles.

2

Évolution de l'emploi salarié selon la nationalité (2008-2012)

Dans cette partie, nous examinons d'abord l'évolution des chiffres de l'emploi salarié afin de disposer ainsi d'une perspective plus large permettant de mieux appréhender les données relatives au chômage (complet et temporaire).

L'emploi intérieur est constitué de toutes les personnes occupées en Belgique qui effectuent un travail dans une unité de production établie en Belgique, à condition qu'il s'agisse d'une activité principale. Ce groupe de travailleurs comprend tous les salariés, indépendants et aidants occupés dans des postes de travail issus des unités de production établies en Belgique.

Le Tableau 1 ci-dessous reprend l'évolution de l'emploi salarié en chiffres absolus pour les années 2008 à 2012². Ce tableau n'inclut ni les indépendants ni les aidants.

Tableau 1
Évolution de l'emploi salarié³ par groupe de nationalités (2008-2012)

Nationalité	2008	2009	2010	2011	2012	évolution 2008-2012
Belgique	3 378 278	3 345 632	3 334 658	3 355 967	3 347 438	-0,9%
UE-15 sans Belgique	235 710	234 026	240 343	244 228	250 326	+6,2%
Nouveaux Etats membres (UE-12)	28 034	37 237	46 269	54 982	63 728	+127,3%
Hors UE	103 978	115 105	135 730	153 823	149 508	+43,8%
Total	3 746 000	3 732 000	3 757 000	3 809 000	3 811 000	+1,7%

Source : SPF ETCS

Dans notre pays, durant la période 2008-2012, l'emploi salarié a augmenté de 1,7 %. La ventilation par groupe de nationalités montre une variation importante selon la nationalité.

Ainsi, l'emploi des salariés de nationalité belge – qui constituent, du reste, la majorité des cas – a diminué de 0,9 %. Par contre, l'emploi des ressortissants des nouveaux États membres de l'UE, lui, a augmenté de 127,3 %. Trois pays (Pologne, Roumanie et Bulgarie) représentent 89 % des travailleurs de ce groupe. Les salariés qui ne sont pas de nationalité européenne ont aussi fortement augmenté en quatre ans (+ 43,8 %). L'augmentation globale de l'emploi durant cette période est donc due uniquement à l'augmentation du nombre de travailleurs qui ne sont pas de nationalité belge.

Notons que l'évolution différenciée des salariés selon la nationalité s'explique d'abord par l'évolution de la population en âge de travailler (de 15 à 64 ans) qui montre de grandes différences selon la nationalité. Le Tableau 2 met en évidence la forte hausse de la population en âge de travailler dans le groupe des nouveaux États membres de l'Union européenne (UE-12) : + 98,2 % entre 2008 et 2012.

² Toutes les autres données relatives à l'emploi qui sont reprises dans cette étude concernent plus spécifiquement les salariés.

³ Étant donné que nous ne disposons pas de la ventilation des salariés par nationalité selon qu'ils disposent d'un contrat de travail ouvrier ou employé, les données reprises dans le tableau couvrent l'ensemble des salariés.

Tableau 2

Évolution de la population en âge de travailler (15 à 64 ans) par groupe de nationalités (2008-2012)

Nationalité	2008	2009	2010	2011	2012	évolution 2008-2012
Belgique	6 432 600	6 446 900	6 478 000	6 464 400	6 476 600	+ 0,7%
UE-15 sans Belgique	390 100	409 500	398 300	395 000	389 900	- 0,1%
Nouveaux Etats membres (UE-12)	45 000	53 100	72 700	83 300	89 200	+ 98,2%
Hors UE	205 600	216 000	227 800	276 900	286 300	+ 39,3%
Total	7 073 300	7 125 500	7 176 800	7 219 600	7 242 000	+ 2,4%

Dans le tableau suivant, nous indiquons également l'évolution des parts respectives des 'groupes de nationalités' pris en considération et ce, par rapport à la population totale des salariés occupés dans notre pays durant la même période.

Tableau 3

Évolution de la ventilation des salariés par groupe de nationalités (2008-2012)

Nationalité	2008	part (%)	2009	part (%)	2010	part (%)	2011	part (%)	2012	part (%)
Belgique	3 378 278	90,2 %	3 345 632	89,6 %	3 334 658	88,8 %	3 355 967	88,1 %	3 347 438	87,8 %
UE-15 sans Belgique	235 710	6,3 %	234 026	6,3 %	240 343	6,4 %	244 228	6,4 %	250 326	6,6 %
Nouveaux Etats membres (UE-12)	28 034	0,7 %	37 237	1,0 %	46 269	1,2 %	54 982	1,4 %	63 728	1,7 %
Hors UE	103 978	2,8 %	115 105	3,1 %	135 730	3,6 %	153 823	4,0 %	149 508	3,9 %
Total	3 746 000	100,0 %	3 732 000	100,0 %	3 757 000	100,0 %	3 809 000	100,0 %	3 811 000	100,0 %

Source : SPF ETCS

Il ressort du Tableau 3 que le poids relatif des salariés belges dans la population totale des personnes occupées diminue pour passer de 90,2 % en 2008 à 87,8 % en 2012. La part des 15 États membres de l'UE sans la Belgique reste pour ainsi dire constante et tourne autour des 6,5 %. Dans le même temps, les parts des groupes de nationalités comprenant les 'nouveaux États membres de l'UE' et les 'hors-UE' enregistrent en revanche une augmentation et passent respectivement de 0,7 % à 1,7 % et de 2,8 % à 3,9 %. Ces chiffres font clairement apparaître que le poids de ces groupes de nationalités dans la ventilation totale reste encore relativement limité malgré leur accroissement relatif parfois important durant la période.

3

Évolution du chômage complet selon la nationalité tous secteurs confondus (2010-2013)

Après l'emploi salarié, nous examinons ensuite l'évolution du chômage complet, réparti par groupe de nationalités. L'analyse⁴ se base sur les données disponibles pour la période 2010 - 2013. On comptabilise, par année, le nombre de personnes différentes qui ont perçu une allocation durant l'année considérée et qui, à ce titre, se sont vu attribuer, au cours du dernier mois de référence payé, le statut de chômeur complet indemnisé demandeur d'emploi (CCI-DE)⁵.

Par souci de clarté, nous tenons à souligner qu'il ne s'agit pas de moyennes mensuelles de paiements, mais bien de personnes différentes et qu'il existe donc des différences importantes entre les chiffres repris ici et ceux publiés dans nos statistiques mensuelles, trimestrielles et annuelles.

Par ailleurs, le groupe des « chômeurs complets non-demandeurs d'emploi » n'est pas inclus dans cette analyse. Ce groupe est constitué des chômeurs âgés dispensés, des chômeurs dispensés pour raisons sociales et familiales, des chômeurs dispensés après un travail à temps partiel volontaire, des chômeurs dispensés pour la poursuite d'études ou de formations et des chômeurs avec complément d'entreprise non-demandeurs d'emploi.

3.1

Analyse du chômage complet (2010-2013)

Globalement, tous secteurs confondus, le chômage complet (CC) a diminué de 1 % entre 2010 et 2013. Cette diminution est due en premier lieu à l'amélioration de la conjoncture économique pendant la période considérée.

Tableau 4

Évolution du nombre de chômeurs complets demandeurs d'emploi par groupe de nationalités (2010-2013)

Nationalité	2010	2011	2012	2013	évolution 2010-2013
Belgique	626 085	607 936	596 755	610 936	- 2,4%
UE-15 sans Belgique	49 212	48 623	48 377	49 297	+ 0,2%
Nouveaux Etats membres (UE-12)	2 181	2 858	3 669	4 696	+ 115,3%
Hors UE	32 098	33 385	35 667	37 822	+ 17,8%
Total	709 576	692 802	684 468	702 751	- 1,0%

Source : ONEM direction Statistiques Budget & Etudes

Ici aussi, par analogie avec l'évolution de l'emploi, nous constatons d'importantes différences selon la nationalité. Ainsi, le chômage complet a diminué de 2,4 % pour les personnes de nationalité belge. Le nombre de chômeurs complets du groupe des '15 états membres de l'UE sans la Belgique' est, lui, resté pour ainsi dire constant.

Par contre, les autres groupes de nationalités affichent une augmentation du nombre de personnes en chômage complet. Alors que cette augmentation du nombre de chômeurs issus d'un pays non-européen reste encore relativement limitée (+ 17,8 %), le chômage complet augmente en revanche de 115,3 % pour les personnes qui ont la nationalité d'un des 'nouveaux États membres de l'UE (UE-12)'. Comme pour l'emploi (voir point 2), les 3 mêmes nationalités représentent 92 % de l'ensemble du groupe.

⁴ Aucune donnée datant d'avant 2010 n'est disponible pour la Roumanie et la Bulgarie. Ces pays étaient repris dans la catégorie 'Autres pays européens' dont faisaient également partie la Serbie et le Monténégro. De ce fait, non seulement les chiffres relatifs à ces deux pays ne sont pas connus, mais il n'a en outre pas été possible de reconstituer des données exactes pour les groupes 'nouveaux États membres de l'UE' et 'non-UE' avant 2010.

⁵ La définition de CCI-DE utilisée dans cette étude est celle de l'ancien communiqué de presse. Il s'agit uniquement des chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi admis sur la base du travail à temps plein ou des études.

Le Tableau 5 ventile le chômage complet par groupe de nationalités. Les faibles parts de certains groupes de nationalités incitent à une certaine prudence lors de l'interprétation des écarts en pourcentages repris pour la période 2010-2013.

Si, éventuellement, on comparait les données reprises ici à celles des publications habituelles de l'ONEM, on constaterait que ces chiffres-ci sont systématiquement plus élevés. Les unités utilisées ici ne sont, en effet, pas les moyennes mensuelles de paiements comme c'est souvent le cas dans les autres publications, mais bien le nombre de personnes différentes qui, au cours de l'année considérée, étaient bénéficiaires d'allocations soit pour une courte période, soit pour une plus longue période.

Tableau 5
Évolution de la ventilation des chômeurs complets demandeurs d'emploi par groupe de nationalités (2010-2013)

Nationalité	2010	part (%)	2011	part (%)	2012	part (%)	2013	part (%)
Belgique	626 085	88,2 %	607 936	87,8 %	596 755	87,2 %	610 936	86,9 %
UE-15 sans Belgique	49 212	6,9 %	48 623	7,0 %	48 377	7,1 %	49 297	7,0 %
Nouveaux Etats membres (UE-12)	2 181	0,3 %	2 858	0,4 %	3 669	0,5 %	4 696	0,7 %
Hors UE	32 098	4,5 %	33 385	4,8 %	35 667	5,2 %	37 822	5,4 %
Total	709 576	100,0 %	692 802	100,0 %	684 468	100,0 %	702 751	100,0 %

Source : ONEM direction Statistiques Budget & Etudes

Du fait de la forte augmentation sur la période du nombre de CCI-DE issus du groupe des 'nouveaux Etats membres de l'UE', la part de ce groupe passe de 0,3 % en 2010 à 0,7 % en 2013. Il en est de même pour le groupe des pays 'hors-UE' dont la part progresse de 4,5 % en 2010 à 5,4 % en 2013.

3.2

Analyse du ratio chômage complet/emploi (2011-2012)

Le Tableau 6 montre l'évolution du ratio du chômage complet par rapport à l'emploi salarié selon la nationalité. Vu l'absence de statistiques en matière d'emploi pour 2013, nous devons limiter la période analysée aux seules années 2011 et 2012.

Tableau 6
Evolution du ratio chômage complet/emploi par groupe de nationalités (2011-2012)

Nationalité	2011	2012	évolution 2011-2012 (en point %)
Belgique	18,1 %	17,8 %	-0,3
UE-15 sans Belgique	19,9 %	19,3 %	-0,6
Nouveaux Etats membres (UE-12)	5,2 %	5,8 %	+0,6
Hors UE	21,7 %	23,9 %	+2,2
Total	18,2 %	18,0 %	-0,2

Source : ONEM (calcul sur la base de données précédentes de l'ONEM et du SPF ETCS)

Entre 2011 et 2012, le ratio global est resté relativement stable (de 18,2 % à 18,0 %). Le ratio des chômeurs de nationalité belge affichait en 2012 une valeur de 17,8 %, soit une légère diminution de 0,3 point de pourcentage par rapport à 2011. De même, le ratio du groupe de nationalités 'UE-15 sans la Belgique' affichait une diminution de - 0,6 point de pourcentage passant ainsi de 19,9 % à 19,3 %.

Alors que dans le cas des groupes précédents, les ratios diminuent, pour les nouveaux États membres de l'UE, le ratio enregistre une évolution inverse. En effet, on note une légère augmentation du ratio chômage complet/emploi (+ 0,6 point de pourcentage). Néanmoins, ne perdons pas de vue que la part relative de ces pays dans le chômage complet reste faible. Le ratio chômage complet/emploi des nationalités 'hors-UE' affiche également une tendance haussière : entre 2011 et 2012, il passe de 21,7 % à 23,9 %, soit + 2,2 points de pourcentage.

4

Évolution du chômage temporaire selon la nationalité tous secteurs confondus (2010-2013)

4.1

Analyse du chômage temporaire (2010-2013)

Sur la période, le chômage temporaire diminue davantage que le chômage complet. Entre 2010 et 2013, le nombre total de chômeurs temporaires a diminué de - 4,7 % à la suite de l'amélioration de la conjoncture. Ici aussi, la diminution de - 6,8 % enregistrée pour la population des travailleurs belges s'est avérée plus importante que le recul global (- 4,7 %). Pour les travailleurs issus des '15 états membres de l'UE sans la Belgique', on constate également une diminution de - 2,6 %.

Durant la même période, le chômage temporaire des salariés issus de pays ne faisant pas partie de l'UE a toutefois augmenté de 8,9 %. Cette augmentation relative est néanmoins bien inférieure à celle des travailleurs des nouveaux États membres de l'UE (+ 41,7 %).

Tableau 7

Évolution du chômage temporaire par groupe de nationalités (2010-2013)

Nationalité	2010	2011	2012	2013	évolution 2010-2013
Belgique	394 284	327 155	367 333	367 439	- 6,8%
UE-15 sans Belgique	38 713	34 497	37 692	37 708	- 2,6%
Nouveaux Etats membres (UE-12)	10 520	11 964	14 298	14 910	+ 41,7%
Hors UE	17 897	18 593	20 208	19 489	+ 8,9%
Total	461 414	392 209	439 531	439 546	- 4,7%

Source : ONEM direction Statistiques Budget & Etudes

4.2

Analyse du ratio chômage temporaire/emploi (2011)

Le Tableau 8 montre, par groupe de nationalités, le ratio du nombre de chômeurs temporaires par rapport au nombre de salariés.

Tableau 8

Évolution du ratio chômage temporaire/emploi par groupe de nationalités (2011)

Nationalité	2011	2012	évolution 2011-2012 (en point %)
Belgique	9,7 %	11,0 %	+1,3
UE-15 sans Belgique	14,1 %	15,1 %	+1
Nouveaux Etats membres (UE-12)	21,8 %	22,4 %	+0,6
Hors UE	12,1 %	13,5 %	+1,4
Total	10,3 %	11,5 %	+1,2

Source : ONEM (calcul sur la base de données de l'ONEM, du SPF ETCS et de la BCSS)

Entre 2011 et 2012, le ratio global chômage temporaire/emploi salarié a augmenté de 1,2 point de pourcentage ; il est passé de 10,3 % à 11,5 %. Cette hausse n'est pas très différenciée selon le groupe de nationalités : elle varie de + 0,6 point de pourcentage pour le groupe des 'nouveaux Etats membres de l'UE (UE-12)' à + 1,4 point de pourcentage pour les pays 'hors UE'.

5

Zoom sur le secteur des titres-services selon la nationalité

Dans ce chapitre qui se focalise sur les titres-services, nous vérifions si les évolutions constatées en matière de chômage temporaire et de chômage complet au niveau de l'activité globale, tous secteurs confondus, se retrouvent également dans le secteur des titres-services.

Le rapport définitif du 31 décembre 2013 d'Idea Consult « Évaluation du système des titres-services pour les services et emplois de proximité 2012 » signale, dans le chapitre consacré au profil des travailleurs titres-services que 71,7 % des travailleurs sont de nationalité belge, 20,1 %, issus des 27 États de l'UE sans la Belgique et 8,2 %, de nationalité non-européenne. Cela signifie qu'en 2012, 28,3 % des travailleurs actifs dans le système des titres-services n'étaient pas de nationalité belge.

5.1

Analyse de l'emploi dans le secteur des titres-services (2008-2012)

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du nombre de travailleurs occupés dans le secteur des titres-services entre 2008 et 2012.

Tableau 9

Évolution du nombre de salariés dans le secteur des titres-services par groupe de nationalités (2008-2012) ⁶

Nationalité	2008	2009	2010	2011	2012	évolution 2008-2012	évolution 2011-2012
Belgique	85 801	94 101	103 318	110 007	108 251	+ 26,2%	- 1,6%
UE-15 sans Belgique	7 046	8 885	9 685	11 235	11 822	+ 67,8%	+ 5,2%
Nouveaux Etats membres (UE-12)	4 285	9 228	13 590	16 617	18 585	+ 333,7%	+ 11,8%
Hors UE	6 308	8 110	10 322	11 968	12 479	+ 97,8%	+ 4,3%
Total	103 440	120 324	136 915	149 827	151 137	+ 46,1%	+ 0,9%

Source : ONEM direction Statistiques Budget & Etudes

C'est dans le groupe des 'nouveaux États membres de l'UE' (+ 333,7 %) que l'emploi a le plus augmenté dans le secteur des titres-services entre 2008 et 2012 puis dans le groupe des 'pays hors UE' (+ 97,8 %). Les 15 États membres de l'UE sans la Belgique enregistrent une augmentation de 67,8 %. L'emploi des travailleurs de nationalité belge a lui aussi continué sa progression durant ces cinq années, mais pas au même rythme que celui des autres groupes de nationalités (+ 26,2 %).

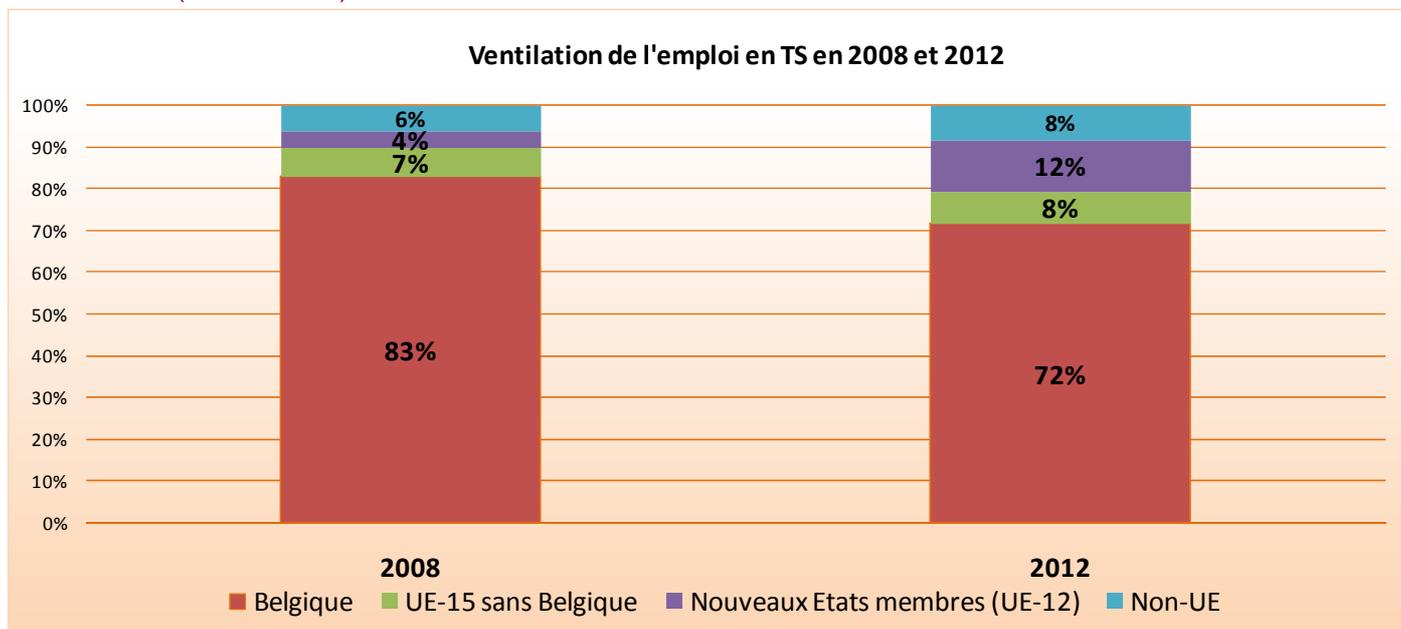
Entre 2011 et 2012, la progression de l'emploi dans le secteur des titres-services n'affiche plus que + 0,9 %. Le nombre de travailleurs belges diminue même de 1,6 %. Ce sont les travailleurs issus des nouveaux Etats membres de l'UE qui progressent le plus en nombre : + 11,8 %.

La différence de progression de l'emploi selon la nationalité dans le secteur des titres-services se répercute d'emblée sur la ventilation du secteur selon la nationalité (cf. graphique 1).

⁶ Les travailleurs apatrides, réfugiés politiques ou dont la nationalité n'est pas connue sont repris dans le groupe de nationalités 'Hors UE'.

Graphique 1

Évolution de la ventilation de l'emploi dans le secteur des titres-services par groupe de nationalités (2008-2012)



Source : ONEM direction Statistiques Budget & Etudes

Alors que 83 % des travailleurs actifs dans le secteur des titres-services étaient encore de nationalité belge en 2008, quatre ans plus tard, ce pourcentage est passé à 72 %, soit une diminution de 11 points de pourcentage. Dans le même temps, la part des travailleurs issus des nouveaux États membres de l'UE a augmenté de 8 points de pourcentage (de 4 % à 12 %). Les parts respectives des travailleurs des pays de l'UE-15 sans la Belgique et des pays hors UE ont aussi légèrement augmenté (+ 1 et + 2 points de pourcentage).

Si nous comparons cette évolution à celle de l'emploi des travailleurs belges tous secteurs d'activités confondus (cf. Tableau 3), nous constatons qu'entre 2008 et 2012, la part des travailleurs belges dans le secteur des titres-services a diminué davantage que tous secteurs confondus : respectivement - 11 points de pourcentage contre - 2,4 points de pourcentage. Si en 2012, la part des travailleurs belges dans le secteur des titres-services s'élève à 72 %, tous secteurs confondus, elle atteint encore 87,8 %.

5.2

Analyse du chômage complet dans le secteur des titres-services (2009-2012)

Dans ce chapitre, nous examinons le flux des travailleurs titres-services vers le chômage complet selon la nationalité. La méthode utilisée consiste à comparer tous les travailleurs occupés dans le cadre des titres-services au cours de l' 'année x-1' au flux des chômeurs entrant dans le chômage complet au cours de l' 'année x'. Cela permet, pour chaque année comprise entre 2009 et 2012, de détecter et de comptabiliser tous les chômeurs complets qui travaillaient encore dans le cadre du système des titres-services l'année précédente.

Tableau 10

Évolution du chômage complet dans le secteur des titres-services par groupe de nationalités (2009-2012)

Nationalité	2009	2010	2011	2012	évolution 2009-2012
Belgique	23 585	24 128	24 784	25 392	+ 7,7%
UE-15 sans Belgique	1 351	1 480	1 636	1 667	+ 23,4%
Nouveaux Etats membres (UE-12)	145	231	391	582	+ 301,4%
Hors UE	612	890	1 162	1 304	+ 113,1%
Total	25 693	26 729	27 973	28 945	+ 12,7%

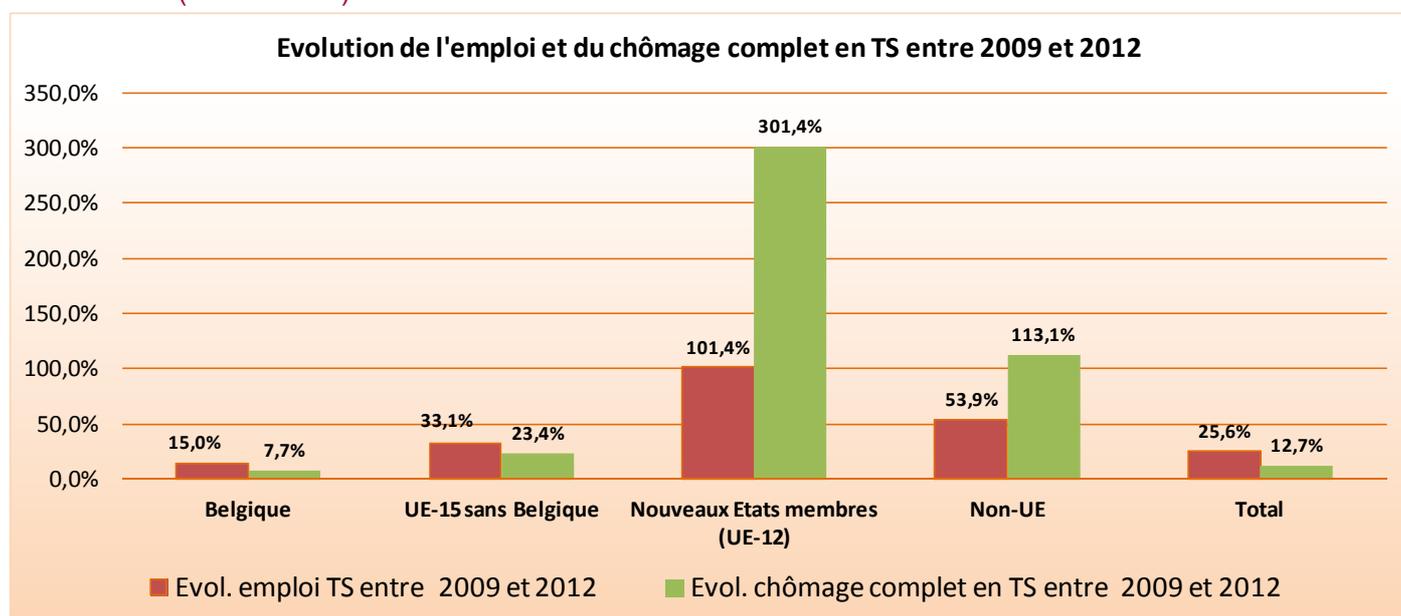
Source : ONEM direction Statistiques Budget & Etudes

Au total, en 2012, le chômage complet des travailleurs titres-services est de 12,7 % plus élevé que celui de 2009. Chez les travailleurs de nationalité belge, cette augmentation est de 7,7 %. On constate également une augmentation relative pour les autres groupes de nationalités, laquelle atteint 113 % pour les travailleurs de nationalités 'hors UE' et 301 % pour les travailleurs des 'nouveaux Etats membres de l'UE' (UE-12). Compte tenu du nombre peu élevé de chômeurs complets au sein de ces nationalités, la prudence est, à nouveau de mise. Toutefois, par rapport aux statistiques du chômage complet, tous secteurs confondus, on observe ici une hausse sensiblement plus forte pour ces nationalités.

Le graphique ci-dessous compare, pour la période 2009-2012, les évolutions du chômage complet et de l'emploi par groupe de nationalités dans ce secteur. La Belgique et les 'pays de l'UE-15 sans la Belgique' constituent la grosse majorité des travailleurs dans le secteur des titres-services ; comme la hausse de l'emploi y a été supérieure à la hausse du chômage complet entre 2009 et 2012, ces pays ont influencé de manière prépondérante la baisse du ratio. Par contre, pour les 'nouveaux Etats membres de l'UE' et les 'pays hors UE', on enregistre une hausse du chômage complet supérieure à celle de l'emploi.

Graphique 2

Évolution du chômage complet et de l'emploi dans le secteur des titres-services par groupe de nationalités (2009-2012)



Source : ONEM direction Statistiques Budget & Etudes

Dans le tableau suivant, nous examinons également le chômage complet dans le secteur des titres-services en regard de l'emploi généré par le système des titres-services.

Tableau 11

Évolution du ratio chômage complet/emploi dans le secteur des titres-services par groupe de nationalités (2009-2012)

Nationalité	2009	2010	2011	2012	évolution 2009-2012 (en point %)
Belgique	25,1 %	23,4 %	22,5 %	23,5 %	-1,6
UE-15 sans Belgique	15,2 %	15,3 %	14,6 %	14,1 %	-1,1
Nouveaux Etats membres (UE-12)	1,6 %	1,7 %	2,4 %	3,1 %	+ 1,6
Hors UE	7,5 %	8,6 %	9,7 %	10,4 %	+ 2,9
Total	21,4 %	19,5 %	18,7 %	19,2 %	-2,2

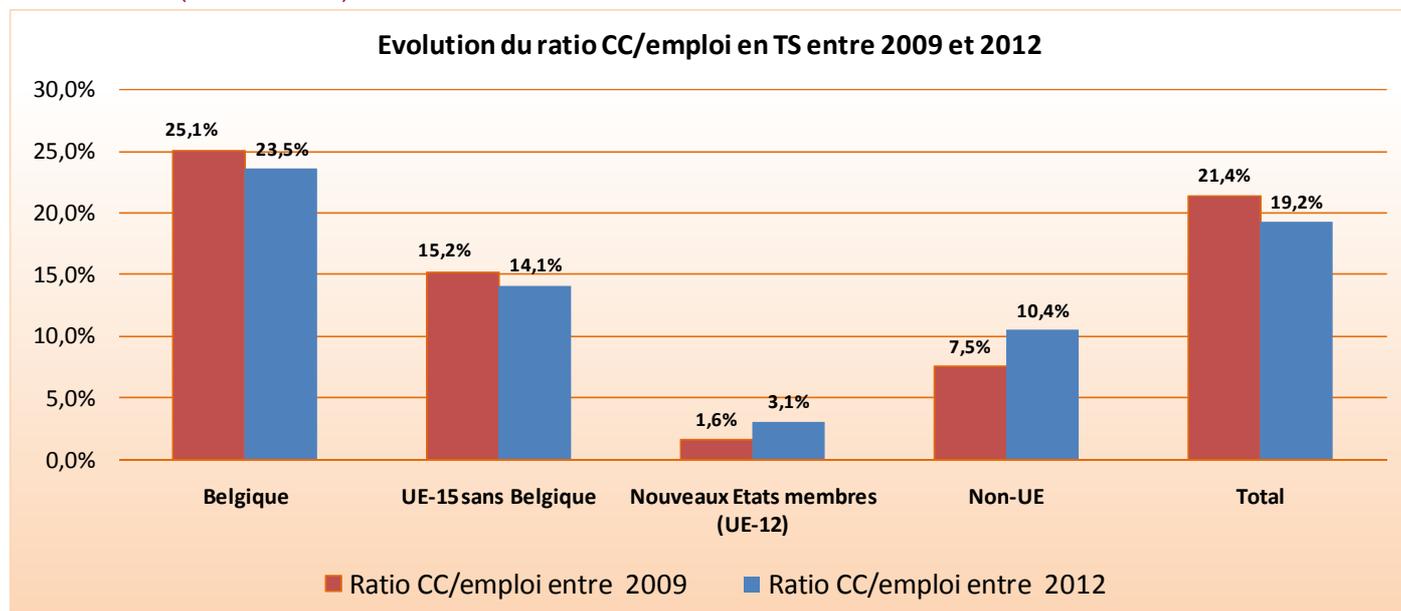
Source : ONEM direction Statistiques Budget & Etudes

Le Tableau 11 donne un aperçu du ratio entre le chômage complet et l'emploi dans le secteur des titres-services. Globalement, le ratio a diminué de 2,2 points de pourcentage entre 2009 et 2012. On peut dire

que du fait de la croissance importante de l'emploi dans ce secteur (+ 25,6 % entre 2009 et 2012), l'augmentation moins importante du chômage complet (+ 12,7 %) s'est soldée par une baisse du ratio.

Graphique 3

Évolution du ratio chômage complet/emploi dans le secteur des titres-services par groupe de nationalités (2009-2012)



Source : ONEM direction Statistiques Budget & Etudes

Le ratio chômage complet/emploi dans le secteur des titres-services pour les groupes de nationalité 'nouveaux Etats membres de l'UE (UE-12) et pays 'hors UE' reste toutefois sensiblement plus bas que le même ratio pour les travailleurs titres-services de nationalité belge.

5.3

Analyse du chômage temporaire dans le secteur des titres-services (2008-2012)

Les travailleurs titres-services sont occupés conformément à la loi du 03.07.1978 relative aux contrats de travail. En cette qualité, leur employeur peut aussi - dans le cadre des conditions en vigueur de la Loi visant à favoriser le développement de services et d'emplois de proximité et de l'AR relatif aux titres-services - les mettre en chômage temporaire. Le tableau ci-dessous affiche, pour les années 2008-2012, le nombre de travailleurs, ventilés par groupe de nationalités, qui étaient en chômage temporaire (CT) dans le secteur des titres-services.

Tableau 12

Évolution du chômage temporaire dans le secteur des titres-services par groupe de nationalités (2008-2012)

Nationalité	2008	2009	2010	2011	2012	évolution 2008-2012
Belgique	12 311	16 099	19 852	19 602	21 210	+ 72,3%
UE-15 sans Belgique	813	1 456	1 880	2 122	2 587	+ 218,2%
Nouveaux Etats membres (UE-12)	800	2 467	5 499	6 411	6 944	+ 768,0%
Hors UE	899	1 674	2 860	3 336	3 804	+ 323,1%
Total	14 823	21 696	30 091	31 471	34 545	+ 133,0%

Source : ONEM direction Statistiques Budget & Etudes

A noter que durant la période 2008-2012, le chômage temporaire dans le secteur a plus que doublé (+ 133,0 %). On enregistre toutefois des différences très importantes selon la nationalité des travailleurs titres-services. Alors que le chômage temporaire a augmenté de 72,3 % chez les Belges, on constate une augmentation de 768 % du nombre de travailleurs issus des nouveaux Etats membres de l'UE (UE-12) en chômage temporaire qui, de ce fait, représentent à eux seuls 20 % du nombre total de chômeurs temporaires dans le cadre des titres-services en 2012.

Afin de pouvoir mieux interpréter les données relatives au chômage temporaire dans le secteur des titres-services, nous avons mis en regard les données relatives à l'emploi dans le secteur. Les ratios entre ces deux populations par groupe de nationalités sont repris dans le tableau suivant.

Tableau 13

Évolution du ratio chômage temporaire/emploi dans le secteur des titres-services par groupe de nationalités (2008-2012)

Nationalité	2008	2009	2010	2011	2012	évolution 2008-2012 (en point %)
Belgique	14,3 %	17,1 %	19,2 %	17,8 %	19,6 %	+5,2
UE-15 sans Belgique	11,5 %	16,4 %	19,4 %	18,9 %	21,9 %	+10,4
Nouveaux Etats membres (UE-12)	18,7 %	26,7 %	40,5 %	38,6 %	37,4 %	+18,7
Hors UE	14,3 %	20,6 %	27,7 %	27,9 %	30,5 %	+16,2
Total	14,3 %	18,0 %	22,0 %	21,0 %	22,9 %	+8,6

Source : ONEM direction Statistiques Budget & Etudes

En 2008, 14,3 % des travailleurs titres-services ont été en chômage temporaire pendant au moins 1 jour. En 2012, ce nombre a augmenté de 8,6 points de pourcentage pour atteindre 22,9 %.

On constate une augmentation du ratio pour toutes les nationalités. Ainsi, dans le groupe des travailleurs titres-services belges, on constate une augmentation de 5,2 points de pourcentage, alors que pour les pays 'hors-UE', celle-ci s'élève à 16,2 points de pourcentage et pour les 'nouveaux États membres de l'UE (UE-12)' à 18,7 points de pourcentage.

Si le ratio du nombre de travailleurs en chômage temporaire est élevé, nous verrons plus loin (cf. Tableau 17) que le nombre de jours de chômage temporaire est réduit et bouleverse le classement selon les nationalités.

6

Analyse comparée (2011 et 2012) du secteur des titres-services en regard de tous les secteurs d'activité confondus

Dans le présent chapitre, nous reprenons uniquement les données relatives aux années 2011 et 2012. Nous passons successivement en revue les chiffres relatifs à l'emploi, au chômage complet et enfin au chômage temporaire.

6.1

Analyse de l'emploi (2011 - 2012)

Le Tableau 14 reprend les données relatives à l'emploi des salariés en 2011 et 2012. Dans la période prise en compte, celui-ci a connu une très légère augmentation de 0,1 %. Alors que l'emploi des travailleurs de nationalité belge a diminué entre 2011 et 2012 (- 0,3 %), le nombre de personnes occupées issues des nouveaux États membres de l'UE a, lui, augmenté de 15,9 %. Enfin, on dénombrait moins de travailleurs non-européens (-2,8 %).

Le secteur des titres-services est un secteur du marché de l'emploi qui a crû de manière considérable depuis son lancement en 2004. Entre 2011 et 2012, le nombre de travailleurs titres-services a augmenté de 0,9 %, soit une augmentation relativement moins importante que celle enregistrée les années précédentes. Durant cette période, l'entrée supplémentaire de travailleurs originaires des 'nouveaux États membres de l'UE (UE-12)' s'élevait à 11,8 %. A l'inverse, le nombre de Belges actifs dans le secteur des titres-services diminuait de 1,6 %. Le nombre de travailleurs issus des 'pays UE-15 sans la Belgique' et 'hors-UE' augmentait respectivement de 5,2 % et 4,3 % par rapport à 2011.

Tableau 14

Évolution du nombre de salariés dans le secteur des titres-services et tous secteurs économiques confondus (2011 – 2012) ⁷

Nationalité	Emploi travailleurs total			Emploi TS		
	2011	2012	2011-2012	2011	2012	2011-2012
Belgique	3 355 967	3 347 438	- 0,3%	110 007	108 251	- 1,6%
UE-15 sans Belgique	244 228	250 326	+ 2,5%	11 235	11 822	+ 5,2%
Nouveaux Etats membres (UE-12)	54 982	63 728	+ 15,9%	16 617	18 585	+ 11,8%
Hors UE	153 823	149 508	- 2,8%	11 968	12 479	+ 4,3%
Total	3 809 000	3 811 000	+ 0,1%	149 827	151 137	+ 0,9%

Source : SPF ETCS + ONEM direction Statistiques Budget & Etudes

6.2

Analyse du chômage complet (2011 – 2012)

La première partie du Tableau 15 montre l'évolution du chômage complet, tant globalement que plus spécifiquement pour le secteur des titres-services. La seconde partie présente l'évolution des ratios chômage complet/emploi salarié entre 2011 et 2012 également globalement puis spécifiquement pour le secteur des titres-services.

Pour mémoire, rappelons les composantes du ratio chômage complet/emploi salarié:

- le numérateur correspond au nombre de personnes qui ont perçu au moins 1 fois des allocations de chômage complet au cours de l'année concernée d'une part, globalement, et d'autre part, dans le système des titres-services ;
- le dénominateur est constitué du nombre total de personnes qui étaient occupées en tant que salarié au cours de l'année concernée d'une part, globalement, et d'autre part, dans le système des titres-services.

Tableau 15

Évolution du chômage complet et du ratio chômage complet/emploi salarié tous secteurs d'activité confondus/secteur des titres-services (2011 – 2012)

Nationalité	Chômage Complet			Chômage Complet TS		
	2011	2012	2011-2012	2011	2012	2011-2012
Belgique	607 936	596 755	- 1,8%	24 784	25 392	+ 2,5%
UE-15 sans Belgique	48 623	48 377	- 0,5%	1 636	1 667	+ 1,9%
Nouveaux Etats membres (UE-12)	2 858	3 669	+ 28,4%	391	582	+ 48,8%
Hors UE	33 385	35 667	+ 6,8%	1 162	1 304	+ 12,2%
Total	692 802	684 468	- 1,2%	27 973	28 945	+ 3,5%

Nationalité	Ratios Chômage complet/Emploi salarié			Ratios Chômage complet/Emploi salarié en TS		
	2011	2012	2011-2012 (en point %)	2011	2012	2011-2012 (en point %)
Belgique	18,1%	17,8%	-0,3	22,5%	23,5%	+ 0,9
UE-15 sans Belgique	19,9%	19,3%	-0,6	14,6%	14,1%	-0,5
Nouveaux Etats membres (UE-12)	5,2%	5,8%	+ 0,6	2,4%	3,1%	+ 0,7
Hors UE	21,7%	23,9%	+ 2,2	9,7%	10,4%	+ 0,7
Total	18,2%	18,0%	-0,2	18,7%	19,2%	+ 0,5

Source : SPF ETCS + ONEM direction Statistiques Budget & Etudes

Par groupe de nationalités, nous constatons :

- Pour le groupe de nationalité belge, le chômage complet diminue globalement (- 1,8 %), mais augmente dans le secteur des titres-services (+ 2,5 %). En conséquence, on note une diminution du ratio chômage complet/emploi salarié au niveau global de - 0,3 point de pourcentage mais une augmentation de ce ratio dans le secteur des titres-services de + 0,9 point de pourcentage ;

⁷ Les travailleurs apatrides, réfugiés politiques ou dont la nationalité n'est pas connue sont repris dans le groupe de nationalités 'Hors UE'.

- Le groupe 'UE-15 sans la Belgique' affiche une légère diminution de – 0,5 % du chômage complet tous secteurs d'activité confondus mais une augmentation de 1,9 % dans le secteur des titres-services. Quant au ratio chômage complet/emploi salarié, il diminue à la fois globalement et dans le secteur des titres-services ;
- Dans le groupe 'nouveaux États membres de l'UE (UE-12)', entre 2011 et 2012, le chômage complet augmente de 28,4 % tous secteurs d'activité confondus et de 48,8 % dans le secteur des titres-services. De ce fait, le ratio chômage complet/emploi salarié affiche une légère augmentation : + 0,6 point de pourcentage globalement et + 0,7 point de pourcentage dans le secteur des titres-services. Ces ratios restent toutefois très réduits au regard de ceux des autres nationalités ;
- Dans le groupe des 'pays hors UE', le nombre de chômeurs complets augmente de 6,8 % tous secteurs d'activité confondus ; dans le secteur des titres-services, l'augmentation est encore plus importante (+ 12,2 %). Les deux ratios pour ce groupe augmentent également : + 2,2 point de pourcentage globalement et + 0,7 point de pourcentage dans le secteur des titres-services.

6.3

Analyse du chômage temporaire (2011 – 2012)

Pour le chômage temporaire, nous procédons de la même manière que pour le chômage complet.

Tableau 16

Évolution du chômage temporaire et du ratio chômage temporaire/emploi salarié tous secteurs d'activité confondus/secteur des titres-services (2011 – 2012)

Nationalité	Chômage temporaire total			Chômage temporaire TS		
	2011	2012	2011-2012	2011	2012	2011-2012
Belgique	327 155	367 333	+ 12,3%	19 602	21 210	+ 8,2%
UE-15 sans Belgique	34 497	37 692	+ 9,3%	2 122	2 587	+ 21,9%
Nouveaux Etats membres (UE-12)	11 964	14 298	+ 19,5%	6 411	6 944	+ 8,3%
Hors UE	18 593	20 208	+ 8,7%	3 336	3 804	+ 14,0%
Total	392 209	439 531	+ 12,1%	31 471	34 545	+ 9,8%

Nationalité	Ratios Chômage temporaire/Employé salarié			Ratios Chômage temporaire/Employé salarié en TS		
	2011	2012	2011-2012 (en point %)	2011	2012	2011-2012 (en point %)
Belgique	9,7 %	11,0 %	+ 1,2	17,8 %	19,6 %	+ 1,8
UE-15 sans Belgique	14,1 %	15,1 %	+ 0,9	18,9 %	21,9 %	+ 3,0
Nouveaux Etats membres (UE-12)	21,8 %	22,4 %	+ 0,7	38,6 %	37,4 %	-1,2
Hors UE	12,1 %	13,5 %	+ 1,4	27,9 %	30,5 %	+ 2,6
Total	10,3 %	11,5 %	+ 1,2	21,0 %	22,9 %	+ 1,9

Source : SPF ETCS + ONEM direction Statistiques Budget & Etudes

Par groupe de nationalités, nous pouvons faire les constatations suivantes :

- Pour le groupe des travailleurs belges, tant le chômage temporaire globalement que le chômage temporaire dans le secteur des titres-services ont augmenté (+ 12,3 % et + 8,2 %). Par rapport à l'emploi, l'évolution entre 2011 et 2012 est plus ou moins la même dans les deux cas : + 1,2 point de pourcentage contre + 1,8 point de pourcentage ;
- Alors que l'on trouve relativement peu de citoyens originaires des nouveaux États membres de l'UE (UE-12) dans le chômage complet, il n'en est pas de même dans le chômage temporaire. De plus, le ratio chômage temporaire/emploi salarié, tous secteurs d'activité confondus, s'élève, pour ce groupe de pays, à 22,4 % en 2012 contre 11,0 % pour la Belgique. Dans le secteur des titres-services, ce ratio atteint 37,4 %, pour ce groupe de pays en 2012 contre 19,6 % pour la Belgique.

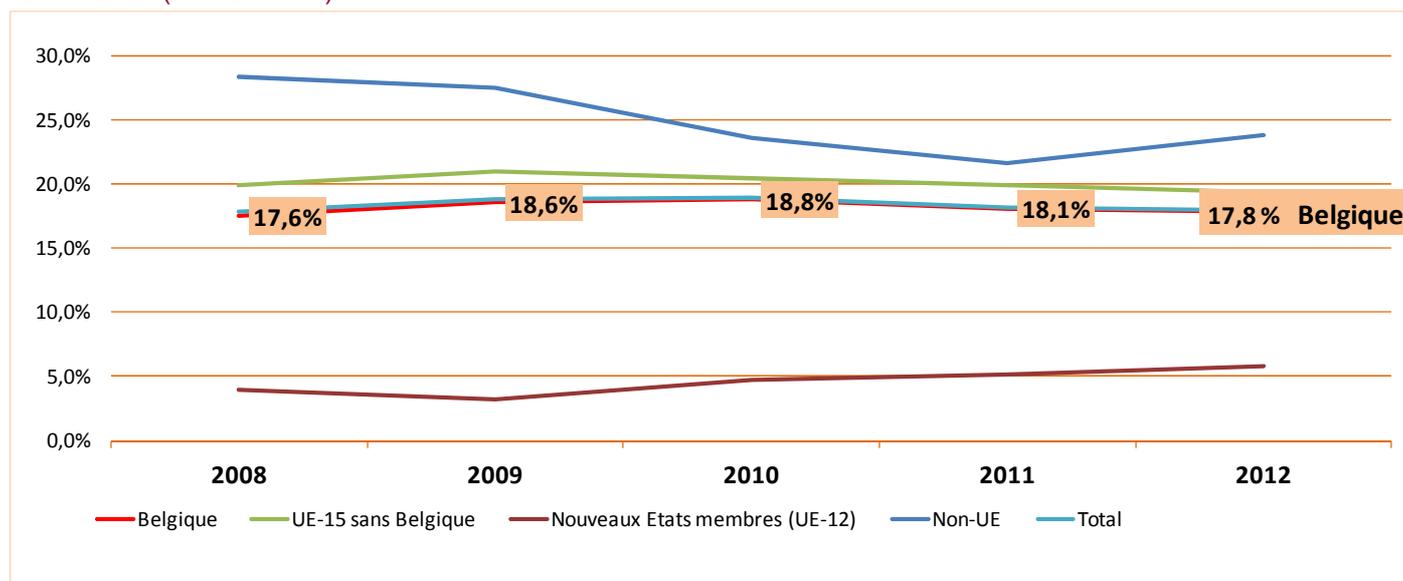
7

Evolution comparée des ratios chômage complet (temporaire)/emploi salarié (2008-2012)

Dans ce chapitre, nous avons retracé l'évolution entre 2008 (si disponible) et 2012 des ratios analysés précédemment.

Graphique 4

Évolution du ratio chômage complet/emploi salarié, tous secteurs confondus selon les groupes de nationalité (2008-2012)

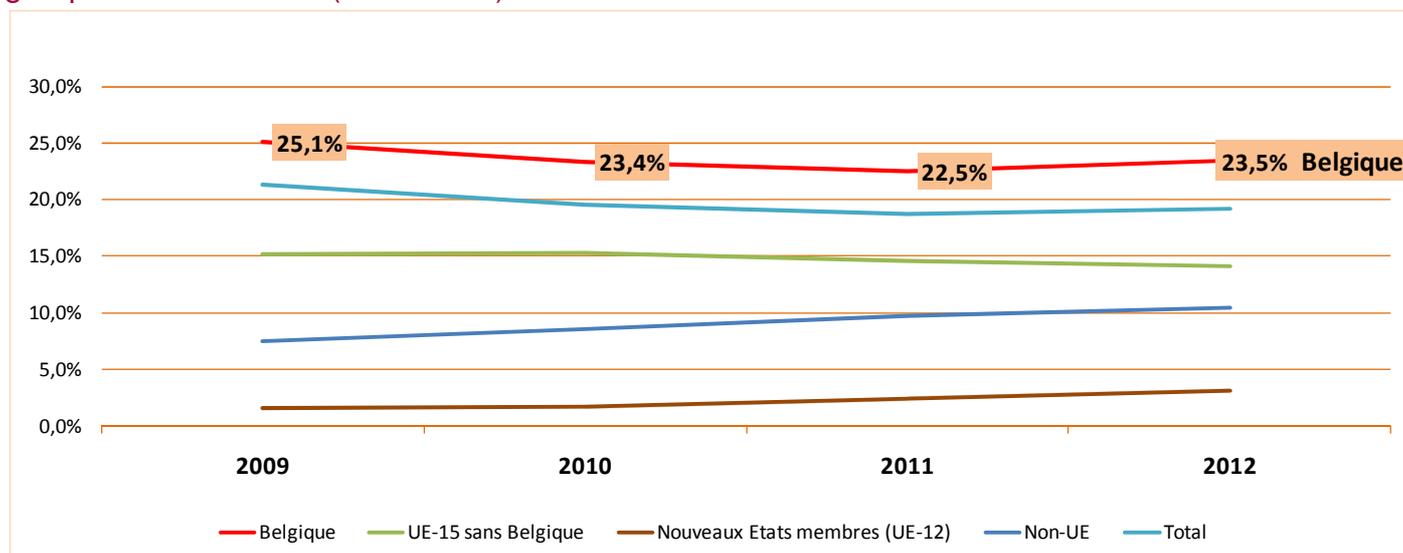


Source : SPF ETCS + ONEM direction Statistiques Budget & Etudes

Le Graphique 4 illustre clairement la faible part des nouveaux États membres de l'UE (UE-12) dans le chômage complet, tous secteurs confondus, avec des valeurs qui avoisinent les 5 %. Le ratio du groupe des nationalités de l'UE-15 sans la Belgique est proche de celui de la Belgique et du total. A noter également que, durant toute la période, les ratios du groupe des pays non-UE sont supérieurs aux autres.

Graphique 5

Évolution du ratio chômage complet/emploi salarié du secteur des titres-services selon les groupes de nationalité (2009-2012)

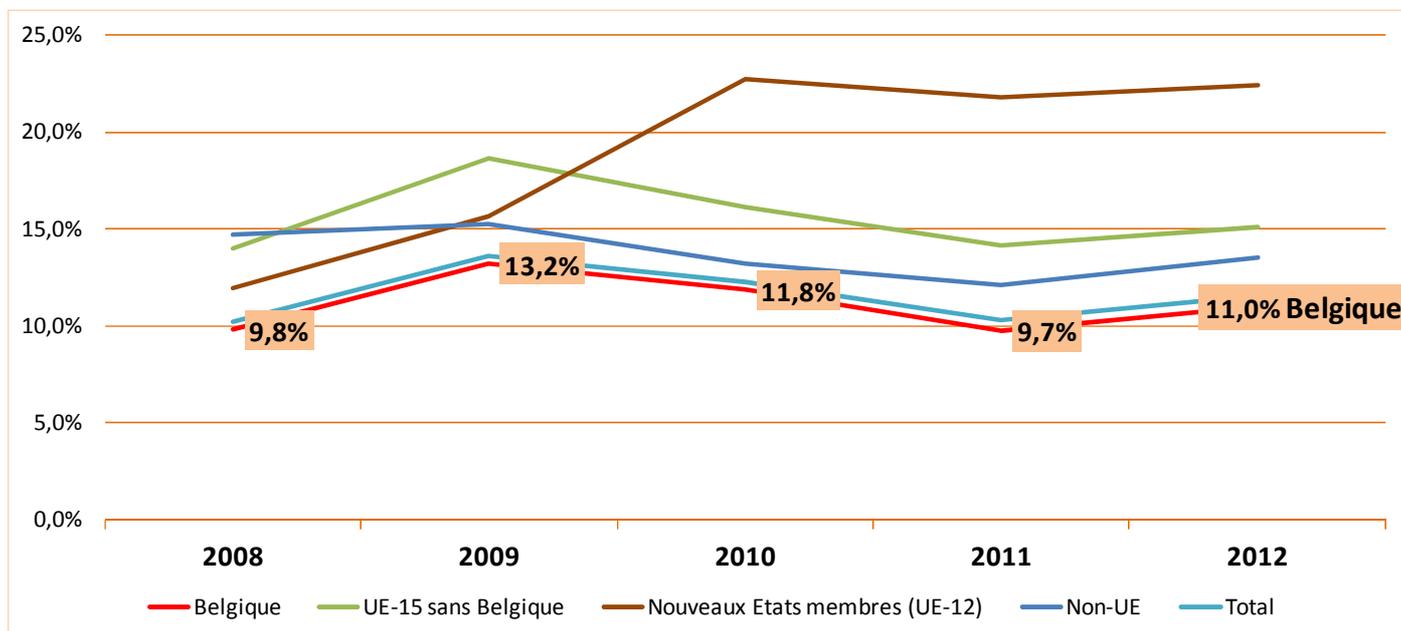


Source : SPF ETCS + ONEM direction Statistiques Budget & Etudes

Le Graphique 5 affiche des valeurs qui, pour la Belgique, sont supérieures à 20 % alors que celles des nouveaux pays de l'UE restent inférieures à 5 %. Les autres groupes de nationalités se situent entre ces deux extrêmes.

Graphique 6

Évolution du ratio chômage temporaire/emploi salarié, tous secteurs confondus selon les groupes de nationalité (2008-2012)

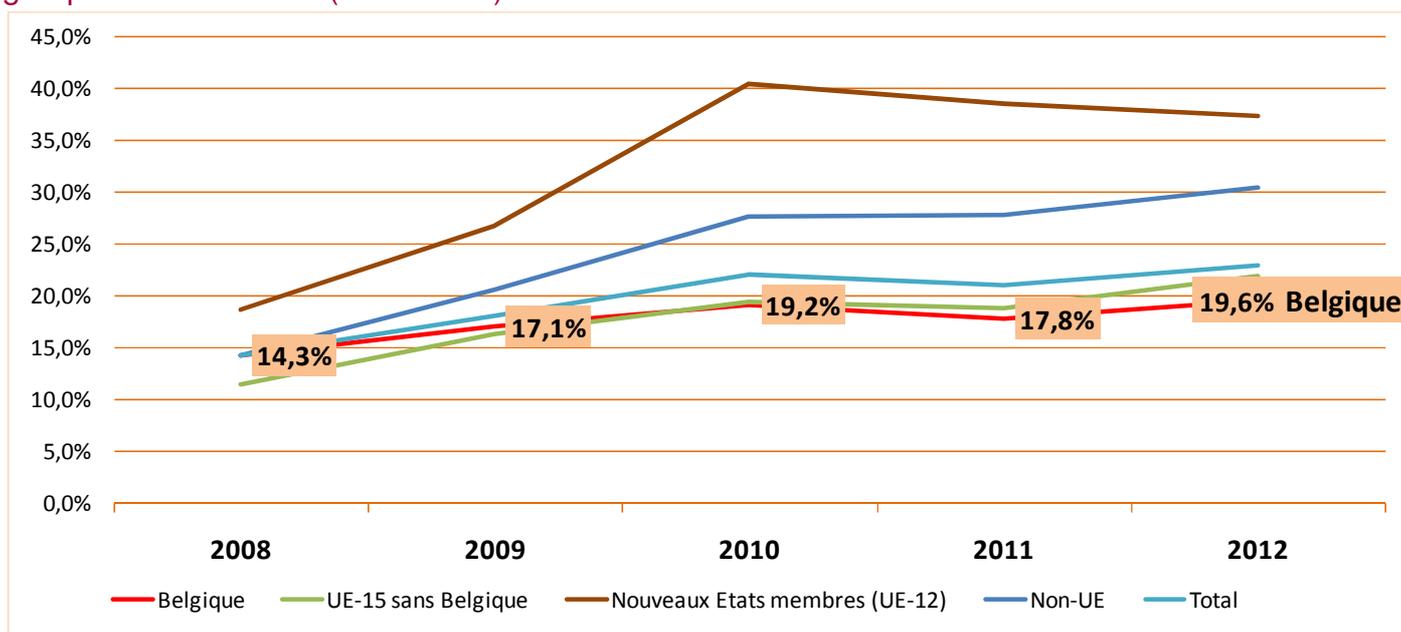


Source : SPF ETCS + ONEM direction Statistiques Budget & Etudes

Le Graphique 6 indique clairement la tendance inverse du chômage temporaire par rapport au chômage complet. Nous voyons que les valeurs pour la Belgique, le total, les pays non-UE et les 15 pays de l'UE sans la Belgique connaissent pour ainsi dire la même évolution. Les ratios pour la Belgique affichent ici les valeurs les plus basses pendant toute la période, alors que les valeurs les plus élevées sont enregistrées pour les nouveaux États membres de l'UE (UE-12).

Graphique 7

Évolution du ratio chômage temporaire/emploi salarié du secteur des titres-services selon les groupes de nationalité (2008-2012)

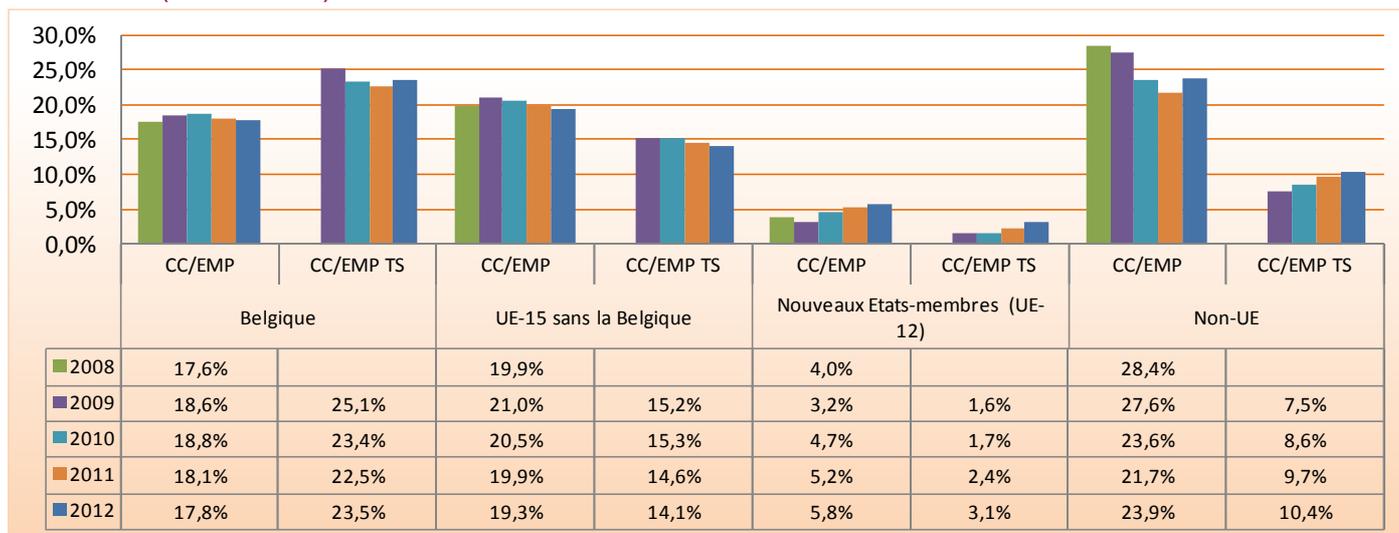


Source : SPF ETCS + ONEM direction Statistiques Budget & Etudes

Le Graphique 7, centré uniquement sur le secteur des titres-services, débouche sur les mêmes constatations, mais de manière encore plus prononcée pour les nouveaux États membres de l'UE (UE-12).

Graphique 8

Synthèse de l'évolution des ratios chômage complet/emploi salarié selon les groupes de nationalité (2008-2012)



Source : SPF ETCS + ONEM direction Statistiques Budget & Etudes

Les Graphique 8 et Graphique 9 affichent, pour les 4 groupes de nationalités pris séparément, les ratios calculés pour le chômage complet et le chômage temporaire à gauche, pour tous les secteurs d'activité confondus, et à droite, pour le secteur des titres-services.

Quatre variations notables apparaissent clairement dans le Graphique 8 :

Tout d'abord, le ratio le plus élevé, tous secteurs confondus, est enregistré dans le groupe des 'pays hors UE' (de 28,4 % en 2008 à 23,9 % en 2012).

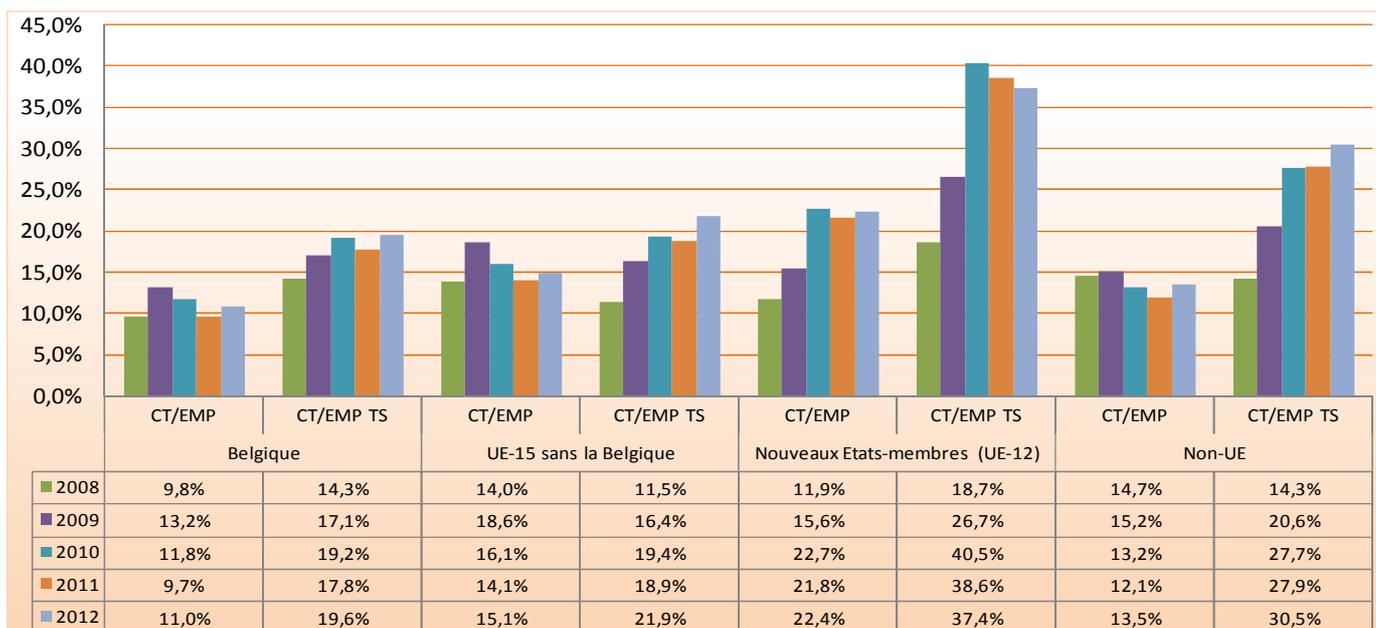
Par ordre décroissant, le deuxième ratio, tous secteurs confondus, est celui du groupe des '15 pays de l'UE sans la Belgique' avoisinant les 20 % mais avec une tendance à la baisse en 2012.

Dans le secteur des titres-services, le ratio le plus élevé est celui des travailleurs de nationalité belge. Durant toute la période, il est plus élevé (avec des valeurs supérieures à 20 %) que le ratio, tous secteurs confondus (de 18,6 % en 2009 à 17,8 % en 2012). A cet égard, il est intéressant de noter que, pour tous les groupes de pays, les ratios chômage complet/emploi salarié tous secteurs confondus sont supérieurs à ceux du secteur des titres-services, à l'exception de la Belgique. Cette constatation est d'autant plus surprenante que le secteur des titres-services est en pleine expansion. L'augmentation de l'emploi dans ce secteur aurait pu laisser présager un moindre risque de retomber au chômage. Toutefois, il semblerait que l'inverse soit vrai.

Les 'nouveaux États membres de l'UE (UE-12)' sont peu présents dans ces statistiques tant en ce qui concerne le ratio tous secteurs confondus que du ratio spécifique au système des titres-services.

Graphique 9

Synthèse de l'évolution des ratios chômage temporaire/emploi salarié selon les groupes de nationalité (2008-2012)



Source : SPF ETCS + ONEM direction Statistiques Budget & Etudes

Le Graphique 9 donne, dans les grandes lignes, une image inverse de l'évolution décrite dans le Graphique 8. On constate ici que les ratios tous secteurs d'activité confondus sont grosso modo chaque fois inférieurs à ceux du secteur des titres-services.

Alors que les 'nouveaux États membres de l'UE' étaient peu concernés par le chômage complet, ce n'est plus le cas ici. Avec un pourcentage avoisinant les 40 %, les travailleurs qui font partie de ce groupe de pays affichent le ratio le plus élevé de travailleurs en chômage temporaire en regard de l'emploi dans le système des titres-services. Depuis 2011, une diminution est bien visible mais leur ratio est toujours le plus élevé par rapport à celui des autres groupes de nationalités.

Les travailleurs issus des 'pays hors UE' sont aussi surreprésentés au niveau du ratio chômage temporaire/emploi salarié dans le secteur des titres-services et leur part augmente d'année en année. Celle-ci est passée de 14,3 % en 2008 à 30,5 % en 2012, soit plus du double.

Toutefois, si l'on observe plus attentivement le nombre de jours de chômage temporaire pris par les travailleurs dans le secteur des titres-services, on constate que cette surreprésentation apparente des groupes de nationalités cités n'est pas confirmée. Le Tableau 17 présente la ventilation par groupe de nationalités des jours de CT indemnisés en 2012 dans le secteur des titres-services. Le nombre de jours de travail a été calculé en divisant par 8 le nombre d'heures introduites (titres-services) par l'ensemble des travailleurs du secteur. Le ratio entre les jours de CT indemnisés et les jours de travail devient alors la base de comparaison pour chaque groupe de nationalités.

Tableau 17

Jours de chômage temporaire par rapport aux jours de travail dans le secteur des titres-services en 2012 par groupes de nationalité

Nationalité	Nombre de travailleurs en TS en 2012	% de travailleurs en CT en 2012	Nombre de jours indemnisés en CT en 2012	Nombre de jours de travail (heures prestées en TS/8)	Ratio jours indemnisés en CT/Jours de travail
Belgique	108 251	19,6 %	245 405	12 832 857	1,9%
UE-15 sans Belgique	11 822	21,9 %	26 069	1 365 100	1,9%
Nouveaux Etats membres de l'UE (UE-12)	18 585	37,3 %	60 422	2 846 426	2,1%
Etats hors UE	12 479	30,5 %	38 662	1 559 682	2,5%
Total	151 137	22,9%	370 558	18 604 066	2,0%

Source : SPF ETCS + ONEM direction Statistiques Budget & Etudes (Les heures déclarées à l'ONSS & ONSSAPL des travailleurs ventilées par nationalité de tous les travailleurs TS recensés en 2012)

On observe une nette diminution des différences entre groupes de nationalité constatées sur la base des ratios chômage temporaire/emploi salarié. Avec 37,3 % des travailleurs titres-services qui ont bénéficié d'une indemnité pour CT en 2012, le groupe des 'nouveaux États membres de l'UE' obtient un ratio de jours de CT indemnisés/jours de travail de 2,1 %. Cela signifie que, pour ce groupe, en 2012, 2,1 jours de CT ont été indemnisés pour 100 jours de travail dans le cadre des titres-services. Le ratio du groupe des travailleurs belges est un peu inférieur : 1,9 jours de CT indemnisés pour 100 jours de travail. On peut donc en déduire qu'en ce qui concerne le ratio du nombre de jours de chômage temporaire, les travailleurs titres-services des 'nouveaux États membres de l'UE' se situent plus ou moins au même niveau que les autres groupes de nationalités.

8

Conclusions

Pour réaliser cette analyse, nous avons été tributaire de la disponibilité des données dans les bases de données internes et externes. En premier lieu, nous nous sommes appuyés sur tous les chiffres disponibles relatifs au marché de l'emploi dans son ensemble, d'une part, et au secteur des titres-services, d'autre part. Pour ce dernier secteur, il n'y avait pas de chiffres disponibles en matière de chômage complet avant 2009. Par contre, les chiffres en matière d'emploi n'étaient disponibles que jusqu'en 2012.

Un certain nombre de conclusions marquantes ont pu être déduites des analyses qui précèdent :

1. Pour les nouveaux États membres de l'UE et pour les pays hors UE, on constate en premier lieu une forte augmentation de l'emploi, tant globalement que plus particulièrement dans le secteur des titres-services. La progression de l'emploi en Belgique entre 2008 et 2012 est imputable uniquement aux travailleurs de nationalité étrangère.
2. La représentation de ces mêmes groupes de nationalités augmente également clairement entre 2008 et 2012 tant au niveau du chômage complet qu'au niveau du chômage temporaire. Toutefois, leur part dans le chômage complet reste proportionnellement plutôt réduite mais elle est, par contre, plus prononcée en ce qui concerne le chômage temporaire.
3. Une analyse plus fine des chiffres de 2012 révèle toutefois qu'il n'existe pas de différences significatives entre les groupes de nationalité quant à la proportion de « jours de chômage temporaire indemnisés » par rapport au « nombre de jours de travail ». Les travailleurs titres-services issus des 'pays hors UE' et des 'nouveaux États membres de l'UE' ont enregistré un ratio de jours de CT indemnisés par rapport aux jours de travail prestés plus ou moins équivalent à celui des travailleurs de nationalité belge.
4. Enfin, il y a aussi lieu de noter la représentation élevée des travailleurs belges en chômage complet dans le secteur des titres-services par rapport aux autres groupes de nationalités.